



HAL
open science

La religieuse lectrice sous la plume de la Mère de Blémur (1679)

Fabienne Henryot

► **To cite this version:**

Fabienne Henryot. La religieuse lectrice sous la plume de la Mère de Blémur (1679). Fabienne Henryot; Philippe Martin. Les femmes dans le cloître et la lecture (XVIIe-XIXe siècles), Beauchesne, 2017, 978-2-7010-2251-2. halshs-01716599

HAL Id: halshs-01716599

<https://shs.hal.science/halshs-01716599>

Submitted on 28 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La religieuse lectrice sous la plume de la Mère de Blémur (1679)

Lorsqu'en 1679 Jacqueline Bouette de Blémur (1618-1696), religieuse bénédictine, publie les *Éloges de plusieurs personnes illustres en piété de l'ordre de S. Benoist*¹, elle est déjà bien connue du public dévot après la parution de son *Année bénédictine* (1667-1673), de son *Exercice de la mort* (1677) et d'une *Vie du Révérend Père Pierre Fourier* (1678). Elle a pris l'habit à La Trinité de Fécamp en 1629 et elle y a été maîtresse des novices et prieure ; mais à soixante ans, elle a demandé son transfert dans la congrégation de l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement, fondée en 1654 par Catherine de Bar, en religion mère Mechtilde du Saint-Sacrement. Elle y recommence le noviciat à Paris, où elle poursuit ses travaux hagiographiques².

1. [Jacqueline DE BLÉMUR], *Éloges de plusieurs personnes illustres en piété de l'ordre de st Benoist décédées en ces dernières siècles*, Paris, Louis Billaine, 1679 ; 2 vol. Désormais *Éloges*, suivi du tome et de la page.

2. Notice biographique de Nicole PELLEGRIN, « Jacqueline Bouette de Blémur », [En ligne] : http://siefar.org/dictionnaire/fr/Jacqueline_Bouette_de_Bl%C3%A9mur (consulté le 29 août 2016) ; Benjamin HEURTEBIZE, « Blémur, Marie-Jacqueline Bouette de », in *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, Paris, Beauchesne, t. 1, 1937, col. 1723. Voir aussi Yves CHAUSSY, *Les bénédictines et la réforme catholique en France au XVII^e siècle*, s.l., Ed. de la Source, 1975, introduction ; Henri BRÉMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours*, t. II, Paris, Bloud et Gay, 1923, p. 396-399.

Jacqueline de Blémur est indiscutablement une érudite, ce que ses contemporains ont immédiatement souligné. C'est Pierre-Daniel Huet qui l'engage à publier ses travaux sur les vies des bénédictins³. Jean Mabillon lui-même a manifesté son intérêt et son admiration pour ses œuvres. Il suffit d'examiner les sources des *Éloges*. La bénédictine s'est livrée à une véritable enquête archivistique, historique et de terrain. Par exemple, la biographie d'Antoinette d'Orléans (1572-1618) est reconstituée à partir de mémoires « fournis par la très reverende Mère Renée du S. Esprit, générale de la Congrégation du Calvaire »⁴ et du martyrologe d'Hugues Menard⁵. Elle avoue parfois avoir ressaisi le travail effectué par d'autres, qui avaient la même ambition de porter ces récits à la connaissance du public. Ainsi, à propos de Marie de Chasteauneuf (1582-1641) : « Madame Angélique du Tol, abbesse de saint Laurent, en a fait toutes les recherches possibles, dans le dessein de donner sa vie au public, & elle voulut obliger le Père Salin de luy rendre ce bon office, mais il s'en excusa, pour ne pas être infidelle à cette illustre fille »⁶. Au fil du texte, on relève d'autres lectures, telles les vies des femmes illustres de France d'Hilarion de Coste⁷. Elle a, surtout, une excellente

3. Jean MABILLON, [lettre circulaire sur le décès de la Mère de Blémur] dans *Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thiéri Ruinart bénédictins de la congrégation de S. Maur*, Vincent Thuillier (éd.), t. 1, Paris, F. Babuty, J.-F. Josse et Jombert le jeune, 1724, p. 551, parle d'un « prélat ayant vu les commencements de son travail » ; à rapprocher avec Pierre-Daniel HUET, *Mémoires*, Ph.-J. SALAZAR (éd.), Paris, Klincksieck, 1993, p. 75-76.

4. *Éloges*, I, p. 142.

5. Nicolas-Hugues MENARD, *Martyrologium sanctorum ordinis S. Benedicti notis illustratum*, Paris, J. Billaine, 1629.

6. *Éloges*, I, p. 323.

7. Hilarion DE COSTE, *Les Eloges et les vies des reynes, des princesses et des dames illustres en piété, en courage & en doctrine, qui ont fleury de nostre temps & du temps de nos Pères*, Paris, S. et G. Cramoisy, 1647.

connaissance de la bible et des saints Pères, qu'elle a pu lire en latin et peut-être en grec. Pour toutes ces raisons, Victor Hugo la dira « plutôt bénédictin que bénédictine »⁸. Cela dit, les éloges, qui rassemblent ainsi les vies de trente-six bénédictines⁹, avec aussi deux cisterciennes et quatre bénédictins, se veulent nettement une œuvre d'édification, qui doit transmettre une mémoire sublimée des congrégations bénédictines émergentes, notamment celle du Calvaire et celle du Saint-Sacrement, et de leurs orientations mystiques¹⁰. Cette mémoire ne se construit pas sans concurrences : la Mère de Blémur a éliminé purement et simplement un certain nombre de figures importantes du monachisme bénédictin féminin du xvii^e siècle qui s'étaient posées en rivales d'autres héroïnes de la même filiation que l'érudite hagiographe. Ainsi Marguerite d'Arbouze (1580-1626), dont la réforme du Val-de-Grâce, favorisée par le pouvoir royal, fit de l'ombre à celle de Montmartre, monastère d'élection de la Mère de Blémur¹¹, ne figure pas dans les *Eloges*. D'autres abbesses illustres, telles Françoise Roy, abbesse de Nyoiseau (décédée en 1643), Judith de Pons, abbesse de Saint-Sauveur (décédée en 1627) ou Marie-Catherine de Montluc (décédée en 1666) sont également oubliées, pour des raisons sans doute similaires.

Un tel profil intellectuel et un projet savant de cette envergure donnent à penser que la Mère de Blémur, elle-même

8. Victor HUGO, *Les Misérables*, rééd. Paris, R. Laffont, 1985, p. 395.

9. Il faudrait mener une étude approfondie de bibliographie matérielle pour déterminer la composition exacte des deux volumes. Les exemplaires numérisés que nous avons consultés n'ont pas tout à fait le même contenu ni la même pagination, alors qu'il s'agit de la même édition de 1679 ; dans un cas, on trouve aussi deux éloges séparés de Gabrielle de Livron et de Antoinette d'Estrades.

10. Christian RENOUX, « Les expériences et les phénomènes mystiques dans les *Éloges* de la Mère de Blémur », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1993, t. 79, n° 202, p. 13-46.

11. Yves CHAUSSY, *op. cit.*, p. 57 et suivantes.

lectrice assidue, voit favorablement sinon l'érudition, du moins la lecture chez les bénédictines, elle qui a été maîtresse des novices et prieure, donc en charge de la distribution des livres et du contrôle des lectures dans son abbaye. Curieusement, ce n'est pas le cas. Plusieurs éloges ne renferment pas de traces de lectures chez les sœurs¹², signe que le sujet n'est pas si essentiel qu'on pourrait le penser, alors que dans bien des biographies édifiantes de ce temps, chez les visitandines ou les annonciades célestes par exemple, le thème est récurrent et donne lieu à de nombreux développements. Non pas que les religieuses d'exception décrites par la Mère de Blémur ne lisent pas, bien au contraire, mais à la lecture, l'hagiographe assigne des fonctions originales et pour le moins, paradoxales.

LA LECTURE, UNE ÉVIDENCE

Il va de soi que les bénédictines du xvii^e siècle lisent, et même beaucoup. C'est peut-être même précisément la banalité du geste qui explique que Jacqueline de Blémur en parle assez peu. D'ailleurs, l'absence de lecture est le symptôme de la déformation des communautés au temps des grands chantiers

12. Louise de S. Gertrude, Louise Boussard dans le siècle, décédée en 1643 ; Louise de Roussel de Medavy, abbesse d'Almenesche, décédée en 1652 ; Blaise de Vulvegan, converse à Notre-Dame de Gif, décédée en 1657 ; Marguerite d'Angennes, abbesse de Saint-Sulpice, décédée en 1662 ; Laurence de Budos, abbesse de la Sainte-Trinité de Caen, décédée en 1650, que Jacqueline de Blémur a pourtant bien connue, ayant été sa secrétaire ; Anne de L'Hospital, abbesse de Montivilliers, décédée en 1661 ; Jeanne de Vertamont, abbesse de La Règle, décédée en 1675 ; Marie de Lorraine, abbesse de Chelles, décédée en 1627 ; Marguerite de Kircaldi, abbesse de Saint-Pierre de Reims, décédée en 1639 ; Antoinette de S. François, Antoinette d'Estrades dans le siècle, réformatrice et coadjutrice de Saint-Jean d'Autun, décédée en 1653.

de réforme. Françoise de Fodoas d'Averton (1583-1655), future Françoise de S. Joseph, mais encore en situation de vie conjugale, apprend que le proche monastère de Vignatz, en Normandie, est en décadence. Elle décide de venir au secours des sœurs ; « elle leur donna des Livres spirituels, dont elles estoient fort mal pourvuës »¹³. À Notre-Dame de Sens, en 1633, « on ne connoissoit point la clôture en ce lieu, les filles n'avoient jamais lû leur Règle »¹⁴ et plusieurs sœurs ne savent ni lire, ni écrire. Pour preuve que réforme et lecture vont ensemble, Madeleine de La Porte (1629-1671), abbesse de Chelles entre 1629 et 1671, sitôt la clôture et l'office divin rétablis, fait restaurer les bâtiments de son monastère, dont la bibliothèque¹⁵.

Pour autant, la lecture occupe une place variable selon le statut et l'avancement de la sœur. Elle semble confinée, en ce qu'elle peut avoir de décisif dans la formation chrétienne, le discernement et la vocation, dans le champ des expériences enfantines et adolescentes, ou au plus tard, du noviciat¹⁶. À l'instar de Jacqueline de Blémur elle-même, placée comme pensionnaire chez les bénédictines dès l'âge de onze ans, la grande majorité des sœurs évoquées dans les *Éloges* ont connu le cloître dès leurs plus jeunes années. Jeanne Anne de Plas (1617-1677), future Jeanne du S. Sacrement et abbesse de Faremoûtier, est élevée par sa tante dans ce monastère dès sa sixième année. Elle se lie d'amitié avec une autre pensionnaire, la princesse palatine. Leur plus grand plaisir est « la lecture de la vie des Pères du Désert [...] elle fit une telle

13. *Éloges*, I, p. 448.

14. *Éloges*, I, p. 256.

15. *Éloges*, II, p. 413.

16. Voir Isabelle POUTRIN, « Souvenir d'enfance. L'apprentissage de la sainteté dans l'Espagne moderne », *Mélanges de la Casa de Velazquez*, 1987, t. 23, p. 331-354 et dans ce volume, les contributions de S. STROPPA sur les religieuses italiennes et de J.-M. LEJUSTE sur la période du noviciat.

impression sur ces âmes innocentes, qu'elles résolurent de les imiter, en se retirant dans quelque Hermitage pour y servir Dieu & le prier incessamment »¹⁷. Anne d'Aligre (1628-1669), future coadjutrice de Saint-Cyr, est également placée dès l'enfance avec sa sœur au monastère de Bellomer où elles sont pensionnaires. Les deux petites filles lisent ensemble la vie de sainte Thérèse pour « matière de leur méditation », et cette lecture « excita en leur âme le désir de l'imiter ». Or, Anne est une ardente lectrice ; « elle devoit les Livres, & en suite elle faisoit part aux autres de ce qu'elle avoit retenu » : la Mère de Blémur la dépeint en petite abbesse, exhortant au chapitre ses jeunes compagnes¹⁸. Louise de L'Hospital (1569-1643), future abbesse et réformatrice de Montivilliers, est un peu plus âgée lorsqu'à l'adolescence, elle se consacre presque exclusivement, outre aux exercices de piété, à l'étude et à l'apprentissage du latin, de l'espagnol et de l'italien. Son goût pour l'étude et la lecture sera décisif dans le choix de la vie solitaire, car elle « aime mieux la doctrine qui se trouve dans [les] livres, que les nouvelles qu'on apprend dans les compagnies¹⁹ ». Claude Choiseul-Praslain (1618-1667), future abbesse de Notre-Dame de Troyes, à peine arrivée au pensionnat pour y recevoir son éducation, « apprit à lire en François et en Latin, mais très parfaitement, & elle trouva une telle satisfaction à la lecture, qu'il ne falut plus luy parler d'autre récréation : elle aimoit principalement l'Histoire sainte, la Vie & les Mystères de Nostre Seigneur & de sa très sainte Mère ; elle s'en occupoit continuellement »²⁰ tandis que Françoise de La Chastre (1574-1643), future abbesse de Faremoûtier, se réfugie dans la lecture des Soliloques de saint Augustin, « dont la lecture luy plaisoit

17. *Éloges*, II, p. 554.

18. *Éloges*, I, p. 589-590.

19. *Éloges*, II, p. 189.

20. *Éloges*, II, p. 347.

fort », en attendant l'âge légal de prendre le voile²¹. Hors du cloître aussi, la lecture paraît l'affaire des commençantes sur les voies de la vie monastique. Anne Le Barbier (décédée en 1654) est une petite paysanne – la seule d'un recueil qui fait la part belle aux abbesses aristocratiques – qui lit et prie dans les prés, à la suite de quoi elle ressent l'appel monastique. Marie Granger (1598-1636) avait pensé se marier, avant que la lecture de l'*Imitation* et celle des œuvres de Jean Climaque « que sa jeune sœur luy avoit laissez lorsqu'elle entra en religion, l'ayant priée de s'y appliquer tous les jours un petit quart d'heure ; les véritez contenues en ces livres sacrez luy servirent beaucoup, elle comprit que l'estat des Vierges estoit bien plus noble que celuy des mariez »²². Elle fait ensuite profession à Montmartre.

La lecture a donc, sous la plume de la Mère de Blémur, une vertu principalement éducative et pédagogique. Même si l'on est peu renseigné sur les lectures de noviciat, alors même que les textes normatifs, dans la Congrégation du Calvaire par exemple, insistent sur leur utilité²³, il paraît certain que la lecture est convoquée dans l'ensemble des « exercices » par lesquels s'acquièrent les fondements de la vie claustrale et des dévotions conventuelles.

C'est ce qui explique que pour les religieuses de chœur, plus avancées dans la vie monastique et plus expertes dans l'oraison mentale, les allusions à la lecture sont bien plus rares. Elles concernent, comme on peut s'y attendre, la lecture de chœur. Le bréviaire est l'emblème de la religieuse observante ; il est le signe extérieur d'une adhésion intérieure à la réforme. Par ailleurs, dans des récits où les extases et les états mystiques les plus étonnants sont nombreux, la lecture du bréviaire nivelle

21. *Éloges*, I, p. 325.

22. *Éloges*, I, p. 186.

23. Voir dans ce volume la contribution d'O. HUREL.

en quelque sorte les compétences de lecture des religieuses. Même les plus mystiques, ou celles qui connaissent par cœur les prières du chœur et les psaumes, s'y tiennent, justement pour cacher leur capacité à s'élever à Dieu autrement que par les leçons ordinaires du bréviaire. Elles font alors semblant de lire un texte dont elles n'ont pas besoin. Marie de L'Aubespine de Châteauneuf, « quoy qu'elle sçeut le bréviaire par cœur, elle tenoit toujours son livre, la veuë arrestée sur ce qu'elle chantoit, & les mains jointes dessous »²⁴ pour ne pas se distinguer des autres. C'est l'humilité autant qu'une volonté de normalisation de la dévotion, dont le chœur et l'office divin sont la plus nette expression, qui poussent les sœurs à cette simulation.

Sorties du chœur, les sœurs continuent de lire. Luce de Luxe (1570-1656) « goutoit fort les Méditations de S. Augustin, elle trouvoit dans les expressions de ce grand saint, une grande conformité aux sentimens que Dieu luy donnoit ; elle ne passoit point de jour qu'elle n'en fit une lecture »²⁵ mais celle-ci ne vient finalement que confirmer la réalité de ses états d'oraison, alors que les manuels techniques d'oraison mentale distribués dans les cloîtres et les lectures recommandées pour cet exercice au Grand Siècle doivent justement, à l'inverse, apprendre à conduire une méditation qui fait advenir la religieuse à la mise en présence de Dieu. Ce n'est donc pas, ici, la lecture qui conditionne l'oraison mais elle vient seulement en justifier le bien-fondé. Par ailleurs, les rares lectures des sœurs évoquées avec précision concernent des textes extrêmement répandus dans le monde monastique : Louise de L'Hospital lit Grenade (en espagnol) et les textes des Pères (en latin) qui évoquent la perfection religieuse²⁶ ; de même qu'Antoinette de Montbron (décédée en 1677), « fille très sçavante dans la sainte Ecriture,

24. *Éloges*, I, p. 303. Récit semblable pour Jeanne Anne de Plas, II, p. 573.

25. *Éloges*, I, p. 15.

26. *Éloges*, II, p. 192.

& dans les Pères qu'elle avoit étudiés, entendant parfaitement la langue latine »²⁷. Marie de Chasteauneuf lit pour elle-même la vie et les œuvres de Bernard de Clairvaux, qu'elle impose d'ailleurs au chapitre hebdomadaire²⁸. Françoise de La Chastre a lu la bible avec tant d'assiduité qu'elle est capable de la citer de mémoire. Anne d'Aligre, enfin, se méfie des nouveaux livres de piété et reste fidèle aux auteurs anciens, considérant que

la rudesse du stile n'empeschoit pas qu'on ne découvrit la vérité, & que pour elle bien souvent elle en avoit appris d'incomparables en de vieux papiers. Elle aimoit pourtant les livres nouveaux et les belles plumes, & son discernement étoit si juste et si fin, qu'elle a quelquesfois remarqué des défauts d'importance dans des pièces que tout le monde admiroit²⁹.

Il n'y a là rien d'extrêmement original, encore que la parfaite connaissance de la bible, même par une élite monastique, dans le monde féminin, n'est pas si courante au XVII^e siècle. En dehors du recueil de la Mère de Blémur, d'autres figures bénédictines témoignent d'une familiarité certaine des femmes avec la bible, telle la Mère Marie-Éléonore de Rohan (1628-1681), supérieure de la Trinité de Caen, qui a traduit et paraphrasé en français les Proverbes et les Psaumes à l'usage des sœurs les moins instruites³⁰. Il s'agit donc là d'une spécificité littéraire et théologique féminine.

Dans les cellules des sœurs, on trouve aussi, et peut-être surtout, des manuscrits. Françoise de Foix, abbesse de Saintes (1582-1667), est très attachée à un recueil de méditations

27. *Éloges*, II, p. 507.

28. *Éloges*, I, p. 298 et 307.

29. *Éloges*, I, p. 621.

30. Voir le témoignage de HUET, *op. cit.*, p. 75 et Marie-Éléonore DE ROHAN, *Traduction ou paraphrase sur le livre de l'Ecclésiaste de Salomon*, Paris, F. Muguet, 1665 ; *La morale du sage*, Paris, Cl. Barbin, 1667.

pour les retraites que son directeur spirituel lui a écrites, et qu'elle a fait relier³¹. Antoinette de Montbron dispose pour les mêmes circonstances d'une retraite manuscrite que lui a laissée Archange de Pembroke³², son directeur, qui n'a pu lui donner la retraite en personne, étant malade³³. D'autres sources confirment cet attachement des sœurs aux textes manuscrits dont le caractère unique, qu'ils soient autographes ou non, permet probablement un fort transfert affectif et la quasi-présence de l'autorité spirituelle qui les a écrits. Au monastère de l'Adoration Perpétuelle de Bayeux, les bénédictines conservent encore les œuvres du P. Épiphan Louys, prémontré lorrain et directeur spirituel proche des communautés bénédictines, sous forme de manuscrits copiés en plusieurs exemplaires et mis à la disposition des sœurs, comme le révèlent les marques d'appartenance : Anne de sainte Madeleine, ancienne compagne de Mechtilde du Saint-Sacrement et prieure du monastère de Toul, a ainsi disposé des lettres spirituelles du prémontré copiées en recueil de 492 pages en 1681. Anne de la Conception, originaire de Toul puis en résidence à Paris, a eu un recueil semblable de 873 pages. Anne du saint Sacrement, également compagne de Mechtilde, a copié ou s'est fait copier la *Journée des novices* du même auteur³⁴. Une des principales

31. *Éloges*, I, p. 568.

32. Sur ce personnage, voir Elfrieda T. DUBOIS, « Le père Archange de Pembroke : une mise au point », *Dix-septième siècle*, 1981, n° 130, p. 83-85.

33. *Éloges*, II, p. 503.

34. Jean-Marc VAILLANT, *Mystique et homme d'action. Épiphan Louys, abbé prémontré d'Etival (1614-1682)*, Averbode, 2008, p. 126-127. Il s'agit des œuvres suivantes d'Épiphan Louys : *La vie sacrifiée et anéantie des novices, qui prétendent s'offrir en qualité de victimes du Fils de Dieu en la Congrégation des religieuses bénédictines de l'adoration perpétuelle du S. Sacrement*, Paris, G. Josse, 1674 ; *Lettres spirituelles du R.P. Épiphan Louys, où l'on découvre les défauts de la vertu fausse et apparente et où l'on expose les qualitez de celle qui est véritable et chrétienne*, Paris, C. Rémy, 1688.

dirigées d'Épiphane Louys, Benoîte de la Passion (1609-1668), lit principalement les lettres et billets spirituels qu'elle a reçus de lui³⁵. Ces manuscrits permettent plus qu'une lecture : ils débanalisent l'objet-livre, qui n'est plus de la sorte un bien de consommation dont on ne peut distinguer les exemplaires et par la transmission, ils fondent aussi la cohésion des congrégations. Du reste, dans les *Éloges*, le directeur spirituel est un personnage clef, dont l'action est décisive aussi bien pour la dirigée que pour toute une communauté, lorsqu'il intervient dans le processus de réforme. Jésuites et capucins semblent avoir eu une emprise considérable sur ces femmes, apportant aussi, sans doute, leur propre idée de ce que doit être la lecture féminine dans l'univers claustral.

Les prieures et abbesses elles-mêmes ont à cœur de laisser à leurs filles des traces écrites de leur conception de la rédemption dans le cloître. Renée de Lorraine (1585-1626), abbesse de Saint-Pierre de Reims, « a laissé un volume entier écrit de sa propre main, qui fait assez connoître qu'il n'y avoit point d'occupation ny d'affaire qu'elle n'égalast à celles qui touchent le salut »³⁶. Ici se croisent lecture et écriture, car ces traités écrits par les abbesses pour favoriser l'observance dans les communautés, au même titre que les exhortations orales prononcées en chapitre, doivent beaucoup à des lectures dont on ignore le contenu. Louise de S. Joachim (1611-1664), née Louise Le Tellier, « lisoit les livres de piété de la mesme sorte [avec une particulière attention], particulièrement ceux qui traitoient de l'amour de Dieu, & comme sa mémoire estoit des plus fidelles, elle entretenoit ses filles, de ce qu'elle avoit appris »³⁷. L'exhortation, orale ou écrite, de même que la correspondance spirituelle, est donc le lieu d'une digestion

35. *Éloges*, II, p. 61.

36. *Éloges*, I, p. 151.

37. *Éloges*, I, p. 406.

des lectures, d'où celles-ci sortent transformées, et libérées de la contrainte formelle et intellectuelle, si prégnante dans l'érudition masculine, de la citation et du référencement.

Ainsi, la lecture est pratiquée par les sœurs, mais avec des attentes différentes, à chaque moment de la vie monastique. Elle est principalement didactique, mais vient aussi réactiver, chez chaque sœur, l'esprit des vœux et le sentiment d'appartenance à la congrégation. Il semble que cela tienne à la sensibilité particulière de la Mère de Blémur, car en dehors de ses deux épais volumes d'*Éloges*, d'autres témoignages font une place plus importante à l'érudition et à la lecture. Ainsi, des témoignages concordants sur Marguerite d'Arbouze, au Val-de-Grâce, désignent une lectrice forcenée, plongée dans les Écritures, les Pères, la *Somme* de Thomas d'Aquin, Bonaventure, Harpius, et bien d'autres auteurs parfois arides³⁸. Ce retranchement de la lecture à des fins pédagogiques, chez la Mère de Blémur, tient à un double processus : d'une part, la juridisation de la lecture qui s'attache de plus en plus aux textes normatifs, dont la production et la lecture emploient les sœurs du xvii^e siècle, et d'autre part, l'échec de la lecture à fonder cette mystique de la présence de Dieu que chaque sœur poursuit, avec des succès différents, dans les *Éloges*.

LA LECTURE, UNE ACTIVITÉ PRINCIPALEMENT JURIDIQUE

Il faut dire d'abord que les récits de la Mère de Blémur adoptent un point de vue délibérément juridique. Chaque éloge est l'occasion de décrire une abbaye en perdition, réformée grâce aux efforts de l'abbesse. Les aspects financiers

38. Y. CHAUSSY, *op. cit.*, p. 66-68.

et juridiques sont particulièrement développés, ainsi que les appuis épiscopaux négociés au sein de ces familles aristocratiques auxquelles appartiennent à la fois les sœurs et les évêques.

Or, chaque réforme se justifie par la référence à la règle de saint Benoît, alpha de la vie monastique universelle et localement, de chaque communauté. Ce texte et son auteur, « le divin Législateur », ont donc un statut prééminent dans les éloges. D'ailleurs, dans ceux des religieuses de la seconde moitié du xvii^e siècle, alors que le temps des grandes réformes rejoint le passé héroïque de l'ordre, les mentions de la lecture de la règle apparaissent moins souvent. C'est bien que le lien entre lecture de la règle et réforme des communautés est réel. La Mère de Blémur elle-même a connu une expérience décisive en découvrant et lisant la vie de saint Benoît lorsqu'elle était enfant³⁹. La règle endosse donc des statuts variés dans les pratiques de lecture monastique.

Au premier degré, elle forme la religieuse en devenir, qui prend alors conscience de l'engagement que représente la profession. Jeanne Guichard (décédée en 1631), future abbesse de La Trinité de Poitiers, brûle d'entrer dans les ordres mais ses parents lui ont demandé d'attendre une année encore. Elle la consacre à la lecture et la méditation de la règle, qui la conforte dans sa vocation⁴⁰. Charlotte de Nassau (1579-1640), sur les conseils de sa directrice sœur Claire Fabry, « lût attentivement la Règle de nostre bien heureux Père saint Benoist, examinant son cœur sur chaque article, pour sçavoir si les saintes maximes de ce livre tout divin, ne luy donnoient point quelque appréhension »⁴¹, et cette lecture la convainc de devenir bénédictine.

39. J. MABILLON, *op. cit.*, p. 550.

40. *Éloges*, I, p. 163.

41. *Éloges*, I, p. 254.

Pour les religieuses plus avancées, la règle sert à l'examen de conscience. Marie Granger, par exemple, « lisoit la sainte Regle avec une grande application, y trouvant des secrets cachez, d'une merveilleuse utilité, c'est nostre loy, disoit-elle, le livre de nostre justification, ou de nostre condamnation, elle la portoit toujours sur elle, la consultant dans toutes ses difficultez »⁴². Le vocabulaire employé par la Mère de Blémur est symptomatique d'un usage canonique et moral de la règle, y compris pour le comportement personnel. La religieuse réformée tremble de manquer à l'observance et n'a d'autre recours que de consulter la règle pour vérifier qu'elle s'y conforme en tous points.

Mais de ces manières, la lecture de la règle est encore une lecture d'édification, comme celle des livres de piété. D'ailleurs, les abbesses l'imposent à leurs filles : Louise Le Tellier en a fait son livre favori, « elle en avoit étudié les maximes avec tant de vigilance, qu'elle l'avoit apprise entièrement par mémoire, afin de s'en servir dans les occasions ; elle vouloit que chaque Religieuse en lût tous les jours un chapitre, & elle leur demandoit souvent si elles s'acquitoient de cet ordre »⁴³. Anne Bathilde de Harlay (1611-1668) renchérit, dans un avis spirituel à l'une de ses sœurs :

lisez votre Règle, ma chère sœur, je vous le dis encore une fois, & vous y apprendrez toujours de nouvelles véritez que vous n'avez point encore entenduës, n'y ayant pas fait assez d'application ; je ne croy pas qu'il se puisse trouver de livre plus propre pour acquérir la perfection⁴⁴.

C'est encore la lecture oralisée qui accompagne l'agonie des plus saintes, telle Antoinette d'Orléans qui se fait lire sur

42. *Éloges*, I, p. 197.

43. *Éloges*, I, p. 403.

44. *Éloges*, I, p. 285.

son lit de mort « les douze degrés d'humilité de la règle »⁴⁵, c'est-à-dire tout le développement consacré par Benoît à l'humilité au chapitre VII de la règle.

Mais la règle a aussi une fonction symbolique. Elle doit créer la communauté en faisant mémoire et de l'héritage bénédictin multiséculaire, et des ramifications de la grande famille bénédictine. À ce titre, elle est à la fois l'instrument, la justification et la raison d'être de toute réforme. Lorsque Madeleine de Sourdis (1581-1665) décide de réformer son abbaye de Notre-Dame de Saint-Paul à partir de 1601, son directeur lui suggère de prendre conseil auprès des bénédictins de Saint-Vanne et de Laurent Bénard (1573-1620), lui-même actif dans la réforme qui accouchera de la congrégation de Saint-Maur. Les bénédictins lorrains lui envoient des livres sur la règle – peut-être ceux de dom Philippe François qui fait lui-même l'objet d'un éloge dans ce recueil⁴⁶ – et viennent faire des conférences sur le sujet⁴⁷. Claude de Choiseul-Praslain utilise prioritairement ce texte pour les lectures collectives au chapitre afin d'activer ou de réactiver la réforme. Le caractère encyclopédique de la règle, qui n'omet aucun aspect de la vie quotidienne ou spirituelle, permet en effet de l'utiliser en toutes circonstances, et quel que soit le sujet que l'on veut aborder. La « réforme » en est aussi une en ce que la lecture commune de la règle en contexte réformateur perturbe d'autres usages, qu'ils soient observants ou non. Ainsi, la même abbesse, la veille de la fête de la Translation de saint Benoît, assemble ses sœurs au chapitre avant Complies, selon l'usage liturgique prévu, mais

45. *Éloges*, I, p. 138.

46. Dom Philippe François (1579-1635), l'un des premiers compagnons de Didier de La Cour pour la réforme de Saint-Vanne ; voir Augustin CALMET, *Bibliothèque lorraine ou histoire des hommes illustres qui ont vécu en Lorraine et dans les Trois-Évêchés...*, Nancy, Leseure, 1751, col. 389-391 et *Éloges*, II, p. 521-538.

47. *Éloges*, I, p. 529.

au lieu de la lecture ordinaire, elle impose les chapitres 33 et 34 de la règle, ceux qui évoquent la pauvreté individuelle, puis elle les commente magistralement. L'abbesse se présente donc comme une « prédicatrice », mais qui proclame la règle au lieu de la parole de Dieu⁴⁸. De même, elle impose une fois par semaine, dans la chapelle dédiée à sainte Scholastique de l'église abbatiale, la récitation des litanies de saint Benoît, de l'oraison de sainte Scholastique et la lecture d'un chapitre de la règle⁴⁹. Celle-ci est ainsi intégrée aux rituels et aux cérémonies monastiques, dans l'appareil liturgique, ce qui lui donne un prestige renouvelé et une force symbolique et morale plus importante que si elle n'était qu'un simple texte juridique.

Au terme de ce processus, la lecture individuelle de la règle, en silence, ne fait que manifester la réussite de la réforme et la profonde piété des filles réformées, telles Françoise de La Chastre⁵⁰, Marie de L'Aubespine (1582-1641)⁵¹ ou Benoîte de la Passion⁵². Ainsi s'opère une juridisation des lectures, au XVII^e siècle, qu'on a déjà constatée dans d'autres familles religieuses⁵³. La règle prend le pas sur d'autres textes pourtant plus importants, notamment les Écritures ou les textes spirituels des fondateurs. Ce processus est toutefois purement temporaire, car au fur et à mesure de la stabilisation des réformes, la question de la lecture (surtout de la règle) perd en pertinence et disparaît des récits.

48. *Éloges*, II, p. 35.

49. *Éloges*, II, p. 361.

50. *Éloges*, I, p. 343.

51. *Éloges*, I, p. 307.

52. *Éloges*, II, p. 16.

53. Par exemple, chez les franciscains : Fabienne HENRYOT, *Livres et lecteurs dans les couvents mendiants (Lorraine, XVI^e-XVIII^e siècles)*, Genève, Droz, 2013, p. 57-58 ; chez les trappistes : F. HENRYOT, « Théories et représentations de la lecture à La Trappe (1660-1720) », *Dix-septième siècle*, 2016, n° 3, p. 509-532.

Mais l'abbesse réformatrice, dès lors, doit aussi rédiger et faire approuver des constitutions. Celles-ci manifestent la réforme autant qu'elles la pérennisent. Il s'agit aussi d'un acte d'autorité, qui impose l'abbesse à la tête d'une communauté souvent divisée autour du retour à l'observance primitive. Marie de Beauvilliers (1574-1656), à Montmartre, « a fait imprimer cet excellent volume de l'explication de la règle, en forme de dialogue du maistre et du disciple, ayant fait le choix des choses qui peuvent former plus aisément les religieuses dans l'esprit de l'ordre » puis s'est employée à publier les constitutions et les statuts au terme de la réforme entamée dans cette abbaye en 1598⁵⁴. De la sorte, les possibilités d'interprétation de la règle sont limitées à celles qu'a données l'abbesse réformatrice et la réforme trouve véritablement ses contours. Geneviève Granger (décédée en 1674), en religion Geneviève de S. Benoît, rédige des constitutions, un cérémonial, « & plusieurs autres escrits nécessaires pour l'institution des religieuses » pour l'abbaye de Montargis⁵⁵. C'est seulement autour de ce consensus liturgique, paraliturgique et juridique que la communauté prend véritablement corps. Mais ces constitutions n'ont de valeur que si l'abbesse est elle-même leur incarnation, devenant un véritable livre ouvert devant ses sœurs. La Mère de Blémur use d'ailleurs de cette métaphore à propos de Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre de Reims : « il n'y avoit point de Livre qui leur apprit si bien le recueillement »⁵⁶. Le cas de Jeanne de Vertemont (1601-1675) est également intéressant car il montre bien comment l'écriture des constitutions s'articule à une expérience personnelle de la

54. *Éloges*, II, p. 174 et 180. Voir Marie de BEAUVILLIERS, *Explication familière de la Règle de saint Benoist, faicte en forme de dialogue*, Paris, J. Billaine, 1637.

55. *Éloges*, I, p. 437.

56. *Éloges*, I, p. 149.

règle. Cette religieuse, abbesse de La Règle, dans le Limousin, entre 1620 et 1644, se met en tête de réformer sa communauté. Quelque peu embarrassée, elle décide de séjourner dans des abbayes déjà réformées, de Sainte-Croix et de la Trinité, ainsi qu'à Saintes, et de repérer « de l'intérieur » les points saillants des constitutions qui y ont été mises en place. De retour dans son abbaye, elle met en œuvre la réforme, mais attend quinze ans avant de rédiger ses propres textes réglementaires, afin, sans doute, de vérifier qu'ils sont praticables et bénéfiques pour le salut de chaque sœur⁵⁷.

Ce phénomène qui croise édicition de la norme et expérience spirituelle personnelle au sein de réseaux de communautés réformées paraît classique dans la première moitié du xvii^e siècle. Les constitutions écrites et confirmées pour Juvigny en 1633, circulent en France et en Allemagne, à Vergaville, à Mouzon et ailleurs et cette dissémination des textes normatifs accompagne non seulement celle du processus réformateur mais aussi celle des vertus à imiter chez les abbeses qui les ont écrites ; au même titre que les lettres circulaires produites au moment du décès des religieuses, les constitutions passent de monastère en monastère et publicisent des modèles qui sont alors donnés à lire et à pratiquer.

L'ÉCRITURE DES MYSTIQUES

On le voit, les bénédictines sont aussi, à bien des égards, des écrivaines. Si l'interprétation de la règle et la rédaction de constitutions paraît un exercice symbolique et politique, d'autres champs d'écriture montrent une gradation, qui va de la production de petits manuels dévotionnels à l'usage des sœurs,

57. *Éloges*, II, p. 459-460.

jusqu'à la rédaction de textes mystiques qui énoncent, avant tout, l'impuissance de la lecture à nourrir la contemplation.

À un premier niveau, les sœurs écrivent des livrets de dévotion, telle Françoise de La Chastre, qui aurait laissé 144 feuillets de conférences sur les saints. Scholastique Gabrielle de Livron (1585-1662), réformatrice et abbesse de Juvigny,

a fait imprimer un livre d'exercices spirituels pour servir aux retraites des dix jours, et à celles qui se font avant la Vesture, la Profession & la Rénovation des vœux. Ce Livre contient plusieurs Méditations sur un même sujet, afin de ne pas ennuyer les personnes qui en usent, qui se pourroient dégoûter de cette répétition. Elle a fait imprimer un autre petit livre, nommé la Journée sainte, il enferme toutes les actions ordinaires, & fournit de motifs pour les exercer dans l'Esprit de Dieu⁵⁸.

L'abbesse se comporte en cette action en véritable supérieure spirituelle, consciente des difficultés psychologiques de bien des sœurs en matière d'oraison.

À un deuxième degré, certaines abbesses pratiquent l'écriture pour la direction de conscience. Le plus souvent, c'est à la demande d'un public qui a eu vent de ses qualités spirituelles. Cela ne va pas sans paradoxe avec l'esprit de pauvreté et d'humilité. Comment écrire et publier sans, d'une certaine manière, franchir symboliquement la clôture avec ses écrits disséminés dans le monde ? La Mère de Blémur le sait mieux que tout autre et son propre *Éloge*, sous forme d'une circulaire rédigée par Jean Mabillon lui-même, rapporte ses innombrables scrupules, l'âge venant, à écrire et publier. Guyonne Scholastique de Rouxel de

58. *Éloges*, pagination séparée, p. 33. Voir Gabrielle Scholastique DE LIVRON, *La journée sainte des filles de sainte Scholastique*, Toul, S. Belgrand et J. Laurent, 1651 ainsi que le *Cérémonial des religieuses du monastère de Sainte Scholastique, ordre du glorieux Père saint Benoist à Juvigni*, 2 vol. in-folio (BnF., ms. fr. 18916-18917).

Medavy (1608-1669), abbesse et fondatrice de Saint-Nicolas de Verneuil, a connu les mêmes affres.

Elle s'estoit acquis une si haute réputation parmy les personnes spirituelles, qu'elle estoit accablée de gens que luy demandoient des exercices de piété. Elle fut contrainte enfin de composer un petit traité de cette matière, & de le faire imprimer, après avoir tiré parole de l'imprimeur qu'il romproit la planche et qu'il n'en debiteroit pas un, mais il ne luy fut pas fidèle & cet exercice fut si bien reçu de toutes les âmes qui avoient quelque zèle pour leur avancement, que monsieur l'évêque d'Évreux luy fit reproche de ce qu'elle ne luy avoit pas communiqué, afin qu'il y eut mis son approbation⁵⁹.

Cette fabrique de la réputation non sollicitée par les sœurs est embarrassante et ceci explique que pour bien des sœurs, la publication est le fait d'une éditrice qui a pris la liberté de rassembler les écrits, notules, lettres de la supérieure, avec les notes prises à la volée par les sœurs assemblées au chapitre. La lettre circulaire annonçant la mort de Mechtilde du Saint-Sacrement est formelle sur ce point : Mechtilde ne s'est jamais posée en écrivaine. « Elle parloit et escrivoit si bien des choses spirituelles, qu'on a déjà fait jusqu'à trois éditions d'un petit traité de la Vocation religieuse, que nous avons recüeilli de ses écrits & de ses conversations » écrit sa biographe, Marie-Anne du S. Sacrement, qui ajoute, à propos de la réparation des outrages faits au saint Sacrement, fondement de l'identité spirituelle de cette congrégation : « les écrits qu'elle nous a laissez, sont pleins d'expressions si relevées & de sentimens si divins, qu'on ne peut les lire sans être pénétré des traits les plus vifs de la foi la plus ardente & la plus animée »⁶⁰.

59. *Éloges*, II, p. 387.

60. MARIE-ANNE DU SAINT SACREMENT, [lettre circulaire sur la mort de Mechtilde], Paris, Chardon, 1698, p. 14.

Pourtant, cette littérature normative ou didactique, faite d'exercices et de petits traités théoriques sur la méditation, reste conçue pour des personnes qui commencent dans la vie spirituelle et qui n'iront, pour la plupart, jamais beaucoup plus loin. Car pour une élite de religieuses, la lecture devient un piège qui éteint toute méditation et interdit toute contemplation véritable ; quant à l'écriture, rendue nécessaire par un supérieur qui a besoin de pouvoir juger d'états mystiques incertains, et peut-être diaboliques, elle prend la forme de témoignages douloureux et peu construits, et en tout état de cause, non reproductibles par d'autres sœurs. Marie Granger, ainsi, dans le domaine de l'oraison, doit tout à l'esprit divin, qui « luy enseignoit des vérités sublimes, qu'elle n'eust jamais trouvées dans les livres »⁶¹. Ceux-ci, par leur armature en chapitres, par les contraintes de leur consultation, et tout simplement par le processus de lecture, gênent la méditation plus qu'ils ne l'accompagnent. Benoîte de la Passion, à Rambervillers, doit trouver des subterfuges pour se conformer à l'obligation de lire. D'abord, elle doit demander qu'on lui lise à haute voix, car la manipulation de l'objet la détourne déjà du but qu'elle poursuit, la mise en présence du divin.

Si elle entendoit lire la vie des Saints, elle demeurait aussitôt toute recueillie en Dieu, avec des sentimens admirables ; sa joye estoit lors dans le silence, elle entroit dans l'intérieur des saints, elle s'unissoit à leur amour, & elle fit plusieurs communions pour obtenir la grâce de leur estre associée⁶².

Le support – la littérature hagiographique – est le fondement de toute lecture féminine depuis le Moyen Âge, mais cette audition, qui remplit d'abord l'espace sonore et invite une

61. *Éloges*, I, 217.

62. *Éloges*, II, p. 76.

tierce personne dans sa méditation, nécessite immédiatement le silence, pour s'unir aux vertus des saints. La lecture, finalement, porte en elle sa propre inutilité. La parole, à peine prononcée, doit s'éteindre pour permettre la contemplation. Chez les sœurs de l'Adoration Perpétuelle, un premier stade, quoiqu'insuffisant, de dévotion au saint Sacrement est atteint par la lecture qui « remplit [l']esprit de bonnes pensées et le tient occupé »⁶³. *A contrario*, pour celles qui sont capables de s'unir à la souffrance du Christ humilié dans toutes les atteintes portées au saint Sacrement, les livres ne servent plus à rien : « le plus souvent [ils] demeurent courts dans leurs lumières & productions, chargeant les âmes de mille pratiques, ou intelligences humaines, qui les éloignent de Jésus Christ »⁶⁴.

Le cas le plus spectaculaire et le mieux développé est sans aucun doute celui de Charlotte Le Sergent (1604-1677), qui fit l'objet d'un éloge séparé de la part de la Mère de Blémur⁶⁵. Charlotte reçoit le don d'oraison dès l'âge de 17 ans. La chose est suffisamment rare pour que son confesseur, un jésuite, trouve cela suspect. Considérant que l'introspection exige un apprentissage, il lui impose la classique méthode d'oraison qui consiste à examiner les mouvements de son âme à partir d'une liste de points de méditation. La méthode est perverse, car

voulant faire les revûes continuelles dont il luy avoit parlé, elle éprouva des gehennes & des tortures d'esprit inconcevables, & au lieu de la sainte liberté qui se rencontre dans le service de Notre Seigneur, elle se trouva dans une étrange servitude. Elle

63. MECHTILDE DU SAINT-SACREMENT, *Le véritable esprit des religieuses adoratrices perpétuelles du tres-saint Sacrement de l'autel*, Paris, Edme Couterot, 1684, p. 104.

64. *Ibid.*, p. 157.

65. [Jacqueline BOUETTE DE BLÉMUR], *Abrégé de la vie de la vénérable Mère Charlotte Le Sergent, dite de S. Jean d'Evangeliste, religieuse de l'abbaye royale de Montmartre*, Paris, Florentin Lambert, 1675.

entreprit d'abord de faire l'anatomie de tout ce qui passoit par son imagination, de marquer sur un papier tous ses mouvements, enfin de n'avoir nul employ que l'étude d'elle-même⁶⁶.

Cette pratique de l'oraison lui fait manquer Dieu, dont elle a pourtant pressenti la proximité lorsqu'elle priait sans méthode. Après deux années de tourments, c'est finalement Dieu en personne qui la sort de ces difficultés, lui enseignant « tout ce qui concerne l'auguste trinité, mais d'une manière aussi ardente que lumineuse, de sorte qu'elle brûloit du désir de s'appliquer uniquement au saint exercice de l'oraison »⁶⁷. Elle comprend alors qu'elle doit chercher à atteindre la contemplation. « Comme elle vouloit se préparer à ce grand don, autant qu'il estoit en son pouvoir, elle essaya d'user d'une méthode expliquée dans un Livre qu'elle rencontra, mais sans nul succès ; elle n'y trouva que de l'obscurité, et nulle onction intérieure ». La lecture est un exercice trop rigide, qui ne suit pas les mouvements particuliers de son ardeur à prier ; elle leste en quelque sorte l'esprit de la religieuse mystique. Une fois au noviciat, sa maîtresse lui enseigne, comme à ses consœurs, des méthodes d'oraison. Là encore, c'est une grande souffrance pour elle : « on vouloit qu'elle fist l'oraison par méthode, & qu'elle s'assujettît aux points de Méditation qu'on listoit au Noviciat ; c'estoit pour elle de l'Arabe »⁶⁸. Elle ressent ces contraintes comme une « captivité » qui l'empêche de s'approcher de Dieu, « une espèce de tyrannie »⁶⁹. Une fois de plus, c'est Dieu qui vient à son secours : le Christ lui fait savoir qu'il sera désormais son unique maître, et « la fit monter différens degrez d'oraison, & fit cesser ses peines »⁷⁰.

66. *Ibid.*, p. 15-16.

67. *Ibid.*, p. 20.

68. *Ibid.*, p. 30.

69. *Ibid.*, p.32.

70. *Ibid.*, p. 72.

Charlotte connaît donc une vie spirituelle en marge des traités techniques et des recommandations. « Les sermons & les lectures même ne faisoient nulle impression en elle, si elles n'avoient quelque rapport à son état »⁷¹ et « les lectures et les communications ne servoient qu'à augmenter ses peines »⁷². Non pas que l'état de contemplation soit accessible sans effort ! Elle doit au contraire beaucoup se concentrer pour y parvenir. Mais au fil du temps, et par effet de la grâce « elle se trouva toute abîmée en Dieu »⁷³.

Dès lors, les rares lectures qu'elle fait encore suivent une progression anarchique, en dépit de toutes les recommandations de la littérature spirituelle du temps. Elle lit la bible, mais par « manière d'infusion » :

un seul mot l'arrêtoit des années entières, & chaque jour on luy donnoit une veuë nouvelle, tant pour la pratique que pour la profondeur du sens mystique ; elle demeura cinq ans appliquée à cette maxime du Sauveur, *Si quelqu'un veut venir après moy, qu'il renonce à soy même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive*⁷⁴.

D'une certaine manière, elle renoue ainsi avec la pratique de la *lectio divina*, celle que préconise saint Benoît, faisant fi d'un siècle et demi d'élaboration de la *lectio spiritualis*. Comme les premiers moines, elle lit les Écritures dans une intention purement spirituelle, sans recherche de sens, sans horizon exégétique ou homilétique ; à force de rumination les textes sacrés finissent par faire partie d'elle-même. Elle prie quatre à cinq heures par jour, « ne portant avec elle que la

71. *Ibid.*, p. 47-48.

72. *Ibid.*, p. 80.

73. *Ibid.*, p. 54.

74. *Ibid.*, p. 69.

nudité d'esprit & la cessation de tout acte »⁷⁵. Certaines de ses dirigées connaîtront aussi cette capacité à prier sans lire, telle Marie Pavin de Ste Agathe, elle aussi instruite des saints mystères « plus par grâce infuse, que par aucun secours, ny des Livres, ny des Hommes »⁷⁶.

La véritable mystique doit donc se désencombrer des livres⁷⁷. Ceux-là, pourtant, refont surface, de manière inattendue et très polémique, sous la plume de Charlotte Le Sergent. Elle produit des mémoires manuscrits, ainsi que des Exercices et Méditations qui vaudront à l'abbaye de Montmartre une visite d'inspection et une condamnation, finalement levée. Au bout de quelques années, elle doit cesser d'écrire sur ses dispositions intérieures, tant elles sont mystérieuses et indescriptibles. Malgré tout, cette grâce d'adoration dévorante de Dieu séduit certains de ses contemporains, qui lui demandent des conseils par écrit. « Elle a écrit des choses si propres pour la conduite intérieure, qu'un Père de la Compagnie de Jésus, en ayant vû un petit traité, le demanda avec instance, & il a protesté à la gloire de Dieu & de sa fidelle servante, qu'il en avoit tiré des lumières tres particulières pour son intérieur »⁷⁸. Au total, elle aurait produit plusieurs ouvrages, un *Abrégé des voyes mystiques* imprimé plusieurs fois ; un *Traité de la demeure de Dieu en l'âme*, imprégnés de son expérience spirituelle hors du commun⁷⁹.

Tel est le paradoxe, et non le moindre, de la place de la lecture dans le monde bénédictin féminin du XVII^e siècle

75. *Ibid.*, p. 75.

76. *Ibid.*, p. 196.

77. Voir la contribution de C. PIBAROT dans ce volume, à propos du cas thérésien.

78. *Ibid.*, p. 107.

79. On ne connaît plus aujourd'hui de Charlotte LE SERGENT que son *Recueil de quelques réponses familières, sur la conduite des âmes en la vie mystique*, Paris, Fl. Lambert, 1667.

finissant. Pour Mechtilde, Benoîte, Charlotte et tant d'autres, la lecture est un exercice obligé, codifié dans les journaliers qui la situent sur le même plan que les activités ritualisées et répétitives du cloître, tel le travail manuel, la récitation du chapelet ou celle des litanies⁸⁰, mais stérile pour celles qui ont le don de communiquer avec Dieu sans intermédiaire textuel. Les constitutions des bénédictines du saint Sacrement (1653) se montrent d'ailleurs étrangement silencieuses sur le sujet, trente-deux années après celles données au Calvaire (1621), plus prolixes. C'est que les temps ont changé, et la mystique aussi. Dans l'environnement de Mechtilde et de ses premières sœurs, se développent différentes théories contemplatives qui défendent sinon l'oraison de simple vue, du moins une progression spirituelle qui aboutit à l'accueil du Christ en soi, qui agit alors à la place de la volonté de la mystique⁸¹. Cet état d'oraison requiert la passivité spirituelle, la sortie de soi et le rejet du raisonnement pour se contenter de l'abandon à Dieu⁸². En somme, tout le contraire des opérations psychologiques et intellectuelles qui fondent la lecture spirituelle : l'introspection et l'effort réflexif de la méditation qui tout à la fois génère et prolonge la lecture. L'attention extrême mobilisée par la contemplation ne peut pas être détournée dans la lecture. Tout un milieu composite liant des capucins, des carmes et des carmélites, des feillants aussi, dont certains monastères sont proches grâce à des amitiés spirituelles très profondes,

80. G. S. DE LIVRON, *La journée sainte*, op. cit., p. 80.

81. Voir la mise au point d'Y. CHAUSSY, op. cit., p. 355-362 sur les rapports entre la mystique bénédictine, notamment à Montmartre, le quiétisme et l'oraison de simple vue.

82. Sur ces théories, voir Sabrina STROPPA, « 'Une glace nette et polie : Paolo Segneri, François Malaval et l'oraison de simple vue », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 1999, vol. 79, n° 3, p. 327-342 ; Frédéric COUSINIÉ, « Images et contemplation dans le discours mytique du XVII^e siècle français », *Dix-septième siècle*, 2006, n° 230, p. 23-47.

alimente cette spiritualité dans le monde bénédictin féminin⁸³. Cette évolution mystique, que Jacqueline de Blémur – dont on ne sait pas finalement ce qu'elle en pense – a observée de près à Montmartre, oblige l'hagiographe à ranger la lecture dans la catégorie des exercices mécaniques et rituels ; utiles et formateurs, certes, mais stérilisants s'ils sont trop pratiqués. Le vocabulaire associé à la lecture est d'ailleurs révélateur : c'est une activité récréative, apaisante, nourrissante. Anne d'Aligre « trouvoit son plaisir dans la lecture, & elle n'en cherchoit point ailleurs »⁸⁴. Une activité pénitentielle aussi : Renée de Lorraine, dès qu'elle commet une petite entorse à la règle, va dans sa cellule et se contraint à lire ou écrire « quelque chose de piété »⁸⁵. Il n'est pas certain que la Mère de Blémur se soit sentie tellement d'affinités avec cette mystique exacerbée et tourmentée de certaines de ses consœurs ; elle prend note, avec honnêteté et sans doute une certaine admiration, pour ces élues. Mais on devine sa tendresse pour des lectrices plus classiques. Elle se sent sans doute plus proche d'Antoinette de Varennes-Pagu, abbesse de Notre-Dame de Chasaut (décédée en 1666), qui « tous les soirs [...] lisoit, ou faisoit lire auprès d'elle la Passion de Nostre Seigneur, selon les quatre Evangélistes, en recueillant les circonstances qu'elle mettoit sur son cœur, comme le bouquet de myrrhe de l'Epouse »⁸⁶. Un épisode en rupture complète avec les ravissements de Charlotte Le Sergent et d'autres bénédictines, à Montmartre surtout, montre la distance que prend l'hagiographe avec ces états mystiques dont elle ne conteste pas le bien-fondé, mais qui paraissent réservés à quelques religieuses d'exception.

83. Dominique TRONC, « Une filiation mystique : Chrysostome de Saint-Lô, Jean de Bernières, Jacques Bertot, Jeanne-Marie Guyon », *Dix-septième siècle*, 2003, n° 218, p. 95-116.

84. *Éloges*, I, p. 611.

85. *Éloges*, I, p. 151.

86. *Éloges*, II, p. 294.

Anne d'Aligre, coadjutrice de Saint-Cyr, reçoit un jour des livres de piété

qui traitoient de la Vie mystique ; la lecture l'en ayant fort édifiée, elle les fit voir à quelques unes de ses filles, qui les goûtèrent beaucoup ; cependant on l'avertit que tous les esprits n'étoient pas capables de ces sortes de lectures, & qu'elle pouvoit mesme porter préjudice aux foibles. Aussitost elle se repentit de les avoir communiquez, & se souvenant qu'une religieuse qui les avoit veus ne souffroit plus qu'à peine le travail de sa charge, & qu'elle se plaignoit de n'avoir pas le loisir de s'appliquer à son intérieur, elle crut que c'étoit le fruit de cette lecture, & luy demanda les livres.

La sœur répugne à les rendre mais doit s'exécuter. À peine remis dans la bibliothèque commune, elle réussit à les reprendre et à en copier une bonne partie⁸⁷. Le secret de la sœur est éventé et elle est sévèrement rappelée à l'ordre par la Mère Anne. Car la dévotion doit être réglée sur l'obéissance ; la lecture fonde la communauté en instaurant un système de références dévotionnelles uniforme dans le cloître, quand la mystique trop sophistiquée vient rompre la communauté en plaçant en ses marges les religieuses qui y ont accès. Charlotte Le Sergent, en abandonnant les formes traditionnelles de la lecture, s'exile de ses sœurs par ses expériences insondables et intransmissibles et qui plus est, devient inapte à la vie collective, ne pouvant plus en supporter les charges, à l'instar de la sœur mise au pas par Anne d'Aligre à Saint-Cyr.

*

Les travaux hagiographiques de la Mère de Blémur ne manquent pas de singularité en ce dernier tiers du xvii^e siècle,

87. *Éloges*, I, p. 619-620.

en ce qu'ils présentent la religieuse bénédictine comme une lectrice forcée, mais non obligatoirement convaincue. Bien sûr, les sœurs lisent, tout au long de la journée, au chœur, au réfectoire, au chapitre ou dans l'intimité de la cellule. Bien sûr, le livre est présent dans les monastères. Il est l'emblème de l'autorité et de l'observance de l'abbesse réformatrice ou fondatrice, restaurant la règle dans sa pureté primitive dans les plus célèbres monastères du royaume de France après une lecture assidue du texte de saint Benoît, et la mise par écrit de l'interprétation personnelle qu'elle en fait. Pourtant, à l'épouse du Christ réellement à l'écoute de son époux, le livre est finalement inutile, vain, vide. Il tombe des mains de la religieuse experte en oraison. Ainsi se peint, en marge des théories de la lecture du Grand Siècle, le portrait des mystiques des cloîtres bénédictins. Le recueil de Jacqueline de Blémur est suffisamment nuancé pour qu'on décèle, malgré tout, une unanimité imparfaite autour de ces pratiques, et l'invitation à se contenter, pour la plupart des religieuses, des formes traditionnelles de la lecture spirituelle, qu'un bon siècle de codifications et de pratiques dans les cloîtres ont largement validées.

Fabienne HENRYOT
Enssib